**GRILLE DE CORRECTION**

Critères de compréhension

**Document : ANGLAIS n°7**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Eléments de correction** | **LV1 (Max B2)** | **LV2 (Max B1)** |
| *Le candidat n’a pas compris le document. Il n’en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n’a pas identifié le sujet ou le thème du document.* | **1** | **2** |
| *A1 Amorce de compréhension*  *Seuls les éléments les plus simples sont compris* | **3** | **4** |
| *A2 Relevé incomplet. Compréhension lacunaire ou partielle*  THEME GENERAL: Le travail des enfants  PLUS  *4 infos parmi les éléments de B1 ou de B2* | **5** | **7** |
| *B1 Compréhension satisfaisante. L’essentiel est compris.*  *Les informations principales sont relevées*  - Des millions d’enfants travaillent pour aider leurs familles.  - Des millions d’autres sont exploités et maltraités.  - L’Unicef estime qu’il y a 150 millions d’enfants de moins de 14 ans qui travaillent dans le monde.  - Cette année, la journée mondiale contre le travail des enfants se concentre sur les enfants qui travaillent comme domestiques.  - Ils font face à beaucoup de risques pour une toute petite paye.  - Beaucoup de ces enfants dépendent de leurs patrons, ils ne connaissent pas leurs droits ou les lois.  - Ils sont très vulnérables à la violence, aux abus et à l’exploitation.  - En 2011, une convention contre le travail des enfants est adoptée, 3 pays l’ont ratifié.  - Les abus sur les enfants qui travaillent ne concernent pas que les enfants et leur famille mais les pays tout entier.  *6 infos* | **8** | **10** |
| **B2** *Des détails significatifs ont été relevés et restitués conformément à la logique interne du document. Compréhension fine*  - Des millions d’enfants travaillent pour leur famille sans que cela ne nuise à leur santé, ne viole leurs droits ou ne touche à leur éducation.  - Beaucoup d’enfants qui travaillent dans le monde sont âgés de 5 ans.  - Parmi eux, les plus vulnérables sont ceux qui travaillent dans les maisons de particuliers.  - Les enfants qui travaillent comme domestiques ne sont pas conscients de leurs droits, des lois  -Parfois, ces lois ne sont pas mises en place dans le pays.  - Les droits des enfants qui travaillent en tant que domestiques ont connu une grande avancée avec l’adoption de la convention internationale du travail 189 de 2011  - 3 pays ont ratifié cette convention et 20 autres sont en cours.  - Il est très important que les gouvernements travaillent sur le développement des lois et mesures nationales pour mettre en œuvre cette convention.  *8 infos* | **10** |  |